



FICHE SIGNALÉTIQUE

NOM DU PRODUIT:	Guardeck Prestige
USAGE:	Planche composite bois-plastique à revêtement de surface pour terrasse. Usage résidentiel pour terrasse.
DISTRIBUTEUR:	GUARDIAN BUILDING PRODUCTS DISTRIBUTION, INC.
ADDRESS:	979 BATESVILLE ROAD GREER, SC, USA, 29651 www.guardianbp.com
CONTACT EN CAS D'URGENCE:	En cas de fuite, déversement, incendie, exposition accidentels de produits chimiques, appeler CHEMTREC jour et nuit Depuis les É.-U. et le Canada : 1-800-424-9300 Depuis l'extérieur des É.-U. et du Canada : +1-703-527-3887

SECTION I: IDENTIFICATION DES RISQUES

Risques négligeables lorsque le produit est utilisé pour son usage prévu. Ce produit peut produire des poussières incommodantes lorsqu'il est découpé ou usiné qui peuvent causer une irritation mécanique des yeux, de la peau et des voies respiratoires.

L'exposition répétée à certaines poussières de bois peut entraîner des réactions cutanées et respiratoires comme l'asthme et la rhinite. Il a été établi qu'il existe suffisamment de preuves pour classer la fibre de bois comme agent carcinogène pour les humains. Cependant, lorsque la fibre de bois est encapsulée dans une matrice polymère, l'exposition est pratiquement éliminée.

La surexposition prolongée à la poussière de silice peut entraîner des signes de dysfonctionnement respiratoire chez certaines personnes. L'inhalation prolongée de poussière de silice cristalline au-delà des limites d'exposition peut causer la silicose, une maladie pulmonaire. Une étude récente du Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC) a classé la silice cristalline parmi les agents carcinogènes de groupe 1 pour les humains. Pour le programme national de toxicologie américain (NTP), c'est un agent carcinogène relativement prévisible (groupe 2). Certains composants carcinogènes peuvent être présents à des niveaux inférieurs aux minimums.

REMARQUE: LA POUSSIÈRE DE BOIS EST CONTENUE DANS UNE MATRICE DE POLYÉTHYLÈNE. Cette matrice contient des thermo-plastiques réutilisés et des résidus de bois. Le plastique provient principalement de bouteilles de postconsommation comme les bouteilles de lait ou de détergent. La fibre de bois provient généralement de résidus d'ébénisterie et/ou de déchets de palettes.

SECTION II: COMPOSITION

Numéro de registre CAS	Nom de l'ingrédient	Concentration	Classification et limites d'exposition
9004-34-6	Poudre de bois	50-65 %	Limite d'exposition admissible pondérée OSHA : 15 mg/m ³ Valeur limite d'exposition pondérée ACGIH : 5 mg/m ³
S/O	Flocons HDPE (recyclé)	30-50 %	S/O
	Colorants	1-4 %	Non établies
9003-07-0	Homopolymère de polyéthylène	1-5 %	Non établies
Mélange exclusif	Struktol 0409 N	0-8 %	Limite d'exposition admissible pondérée OSHA : 15 mg/m ³

Ce produit est classé comme un « article » dans les définitions de la norme de communication des risques de l'administration américaine de santé et de sécurité au travail (OSHA), et est donc exempté des exigences de préparation d'une fiche signalétique. En utilisation finale normale, le produit ne dégage pas de quantité significative de produits chimiques dangereux. Toutefois, il se décompose en des produits dangereux en cas d'incendie. Ne pas utiliser le produit comme bois de chauffage.

SECTION III: PREMIERS SOINS

Inhalation: Inhalation peu probable. En cas d'exposition excessive à la poussière, amener la personne dans un endroit aéré. En cas d'irritation respiratoire ou de toux après exposition, consulter un médecin.

Ingestion: Ingestion peu probable.

Contact avec la peau: Rincer la peau à l'eau savonneuse. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Contact avec les yeux: Rincer les yeux avec de l'eau. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

SECTION IV: LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction: Eau, mousse, dioxyde de carbone, poudre chimique sèche.

Produits de combustion: Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone, acétaldéhyde, formaldéhyde, acide formique, acide acétique.

Risques inhabituels d'incendie et d'explosion: L'exposition au feu risque de créer des vapeurs toxiques. Une concentration élevée de poussière peut créer un risque d'explosion.

Protection spéciale pour les pompiers: En cas de feu dans un endroit confiné, les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome.

SECTION V: FUITE OU DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Éviter toute méthode de nettoyage produisant de la poussière. Les gros morceaux peuvent être jetés dans un conteneur à déchets. Si le nettoyage produit de la poussière, humidifier la poussière avant de la balayer ou de la nettoyer à l'aspirateur. Le personnel chargé du nettoyage doit porter de l'équipement de protection.

SECTION VI: MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Manipulation: Le bois aggloméré pèse plus lourd que le bois ordinaire ; soulever avec prudence pour éviter tout dommage ou blessure. Ne pas brûler ni utiliser comme bois de chauffage.

Entreposage: Ranger sur une surface plate. Éloigner de tout agent oxydant puissant, source d'allumage ou matériau combustible.

SECTION VII: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

Contrôle de l'exposition au travail: Assurer une bonne aération; éviter les méthodes de coupe et de nettoyage produisant de la poussière.

Protection respiratoire: Des masques antipoussières homologués doivent être portés dans les atmosphères poussiéreuses ou en cas d'inhalation probable de poussière.

Protection des mains: Aucun équipement spécial nécessaire.

Protection des yeux: Porter des lunettes de sécurité avec écrans latéraux pour les opérations pouvant générer de la poussière ou causer la projection de débris.

Protection de la peau: En cas d'irritation, porter des vêtements à manches longues et des gants de protection.

SECTION VIII: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence: Solide, couleur variable

Odeur: Légère odeur d'oléfine

Point de fusion: S/O

Point d'éclair: 420 °C

Point d'ébullition: S/O

Densité de vapeur: S/O

Pression de vapeur: S/O

Solubilité: 0.840 – 1.910 g/cc

Les propriétés physiques énoncées ici représentent des valeurs types et ne doivent pas être considérées comme des spécifications.

SECTION IX: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité: Stable

Conditions à éviter: Températures extrêmes et flammes.

Incompatibilité: Oxydants puissants.

Polymérisation dangereuse: Ne se produit pas.

Produits de décomposition dangereux: Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone, acétaldéhyde, formaldéhyde, acide formique, acide acétique.

SECTION X: PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Le CIRC a déterminé que la poussière de bois et la poussière de silice cristalline étaient des agents carcinogènes possibles. Tant que ce produit est sous sa forme normale, l'exposition devrait rester minime étant donné que la poussière de bois et la silice sont intégrées à une matrice de polymère.

SECTION XI: RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Les effets environnementaux de ce produit n'ont pas été évalués, mais il ne devrait présenter aucun risque écologique lorsqu'il est utilisé comme prévu.

SECTION XII: CONSIDÉRATIONS CONCERNANT L'ÉLIMINATION

L'élimination dans des décharges ou sites d'enfouissement ne nécessite d'ordinaire aucune précaution ou réglementation spéciale. Consulter les règlements locaux.

SECTION XIII: RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE TRANSPORT

Produit non classé comme matière dangereuse pour le transport. Non réglementé par le ministère américain des transports (DOT).

SECTION XIV: RÉGLEMENTATION

SARA 313 : Ce produit ne contient pas de produits chimiques assujettis à la réglementation SARA 313 sur les émanations toxiques. Loi des États-Unis sur les substances toxiques (TSCA): Tous les composants sont conformes à la réglementation TSCA.

SECTION XV: AUTRES RENSEIGNEMENTS

Date de préparation de la fiche signalétique: 2010-05-25

Remplace: S/O

AVERTISSEMENT

La présente fiche signalétique ne constitue pas une évaluation du risque au travail. À la connaissance de Guardian Building Products, les renseignements énoncés dans cette fiche signalétique sont exacts et donnés de bonne foi. Aucune garantie de précision ou de fiabilité n'est formulée. Les renseignements portent sur le produit lui-même et non sur le produit utilisé en combinaison avec d'autres matériaux. L'utilisateur est responsable de prendre toutes les précautions nécessaires lorsqu'il utilise ce produit et de veiller à respecter les lois et les règlements locaux, provinciaux et fédéraux pertinents.